Djibril Chimère Diaw

Software Developer, Cybersecurity Analyst.

Doctrine temporelle de l’allocation dynamique du capital

Une formalisation issue d’un cas réel observé et validé par les faits

Djibril Chimère DIAW

Copyright

Doctrine temporelle de l’allocation dynamique du capital : Une formalisation issue d’un cas réel observé et validé par les faits

Copyright © 2026 Djibril Chimère DIAW

All rights reserved

About The Author

Djibril Chimère Diaw

Software Developer, Cybersecurity Analyst.

Dedication

To

my mother Marème Fall

my father Amadou Chimère Diaw

my wife Isabelle Diaw

my children

Fatou-Chimère Diaw, Ahmadou-Chimère Diaw,

Marième-Chimère Diaw, Aïssata-Chimère Diaw .

my grandparents

Fatou Methiour Ndiaye & Waly Sega Fall

Fatou Faye & Souleymane Chimère Diaw

Teachers

To those who shall come into the world a century after me, beginning in the year two thousand and seventy-two.

À toutes les mères,
à celles qui ont permis notre venue au monde au prix du don de soi,
à celles qui, aujourd'hui encore, portent, enfantent, nourrissent, protègent et élèvent la vie,
à celles qui, demain, continueront d'ouvrir le chemin de l'existence humaine.

À toutes les femmes qui, dans le silence ou la lumière, ont risqué leur corps, leur force et parfois leur vie afin que l'humanité se perpétue.
À leur courage discret, à leur endurance quotidienne, à leur amour fondateur.

Que cet ouvrage soit un acte de reconnaissance,
un hommage transmis de génération en génération,
et une parole de gratitude adressée à celles sans lesquelles rien n'aurait été, rien n'est, et rien ne sera.

Table des matières

Copyright....2
About The Author....3
Dedication....5
FRENCH....8
Doctrine temporelle de l’allocation dynamique du capital....8
Une formalisation issue d’un cas réel observé et validé par les faits....8
Préface éditoriale....8
Introduction générale....9
I. Cadre conceptuel : le temps comme facteur de valeur....10
II. Présentation du cas réel observé....11
III. Formalisation de la doctrine....12
1. Principe de dominance temporelle....12
2. Principe de rotation rationnelle....12
3. Principe de hiérarchisation cyclique....12
IV. Validation empirique....13
Conclusion transversale....14

FRENCH

Doctrine temporelle de l’allocation dynamique du capital

Une formalisation issue d’un cas réel observé et validé par les faits

Préface éditoriale

Les marchés financiers contemporains sont trop souvent analysés à travers des catégories statiques : valeur contre croissance, court terme contre long terme, spéculation contre investissement. Ces oppositions, héritées d’un cadre théorique partiellement obsolète, peinent à rendre compte de la réalité d’un environnement dominé par la volatilité, la corrélation systémique et l’accélération des flux d’information.

Le présent texte propose une rupture méthodologique assumée. Il ne s’agit ni d’un manifeste idéologique, ni d’une simple chronique de marché, mais de la formalisation progressive d’une **doctrine d’allocation fondée sur le temps**. Cette doctrine n’est pas issue d’un raisonnement abstrait a priori : elle émerge d’un **cas réel**, observé en conditions de marché, confronté aux données, puis validé empiriquement.

L’ambition éditoriale est double :
– offrir un cadre conceptuel rigoureux à une intuition souvent diffuse chez les praticiens,
– transformer cette intuition en un outil transmissible, reproductible et critiquable.

Introduction générale

Dans toute décision d’investissement, trois variables sont traditionnellement mobilisées : le rendement espéré, le risque assumé et l’horizon de détention. Pourtant, une quatrième variable, plus discrète mais décisive, demeure largement sous-théorisée : **le temps nécessaire pour matérialiser le rendement**.

Le cas étudié ici met en évidence une réalité simple mais profonde : deux actifs peuvent offrir un rendement final identique (par exemple un doublement de prix), tout en différant radicalement par le **temps requis** pour atteindre cet objectif. Or, dans un univers où le capital peut être redéployé, ce temps possède une valeur économique propre.

L’hypothèse centrale est la suivante :

> à rendement final équivalent, l’actif qui libère le capital le plus rapidement est rationnellement supérieur, car il maximise la valeur optionnelle du capital.

Cette hypothèse, longtemps implicite dans certaines pratiques de trading, est ici élevée au rang de **principe structurant** d’une doctrine d’allocation dynamique.

I. Cadre conceptuel : le temps comme facteur de valeur

Dans la théorie financière classique, le temps intervient principalement sous la forme de l’actualisation (valeur actuelle nette) ou du coût d’opportunité. Cependant, ces approches supposent un capital immobilisé jusqu’à l’échéance. Elles deviennent insuffisantes dès lors que le capital est **mobile**, c’est-à-dire susceptible d’être réalloué après la réalisation d’un gain intermédiaire.

Nous introduisons ici la notion de **vitesse de création de valeur**, définie comme le rapport entre le rendement obtenu et le temps nécessaire pour l’obtenir. À rendement final constant, cette vitesse est strictement inverse au temps. Elle devient donc un critère de sélection autonome.

II. Présentation du cas réel observé

Le cas analysé se déroule dans un contexte de forte correction du marché des crypto-actifs, suivi d’un rebond technique marqué. Plusieurs catégories d’actifs sont observées simultanément :

- l’actif sous-jacent (Bitcoin),
- un actif structurel corrélé (une société de trésorerie fortement exposée au Bitcoin),
- des actifs périphériques à forte volatilité (sociétés minières).

Tous ces actifs partagent une corrélation directionnelle, mais présentent des **élasticités différentes** aux mouvements du sous-jacent. Lors du rebond, certains actifs périphériques enregistrent en quelques séances des variations équivalentes, voire supérieures, à celles que les actifs structurels mettent plusieurs mois à réaliser.

Ce différentiel temporel constitue le fait empirique central.

III. Formalisation de la doctrine

À partir de l’observation, la doctrine peut être structurée en trois niveaux.

1. Principe de dominance temporelle

Un actif A domine un actif B à court terme si, pour un rendement final comparable, le temps de réalisation du rendement de A est inférieur à celui de B.

2. Principe de rotation rationnelle

La supériorité temporelle d’un actif est transitoire. Une fois la phase de forte convexité consommée, le capital doit être transféré vers des actifs plus stables, mieux adaptés à la phase suivante du cycle.

3. Principe de hiérarchisation cyclique

Les actifs ne sont pas bons ou mauvais en soi ; ils sont **plus ou moins adaptés à une phase donnée du marché**. La doctrine ne hiérarchise pas les actifs, mais les moments.

IV. Validation empirique

Les faits observés confirment successivement :

- la plus grande vitesse de création de valeur des actifs périphériques lors du rebond,
- la stabilisation ultérieure des actifs structurels,
- la pertinence d’une stratégie consistant à utiliser les premiers comme **accélérateurs de capital**, puis les seconds comme **réservoirs de valeur**.

La concordance entre anticipation, observation et réalisation constitue la validation empirique de la doctrine.

Conclusion transversale

La doctrine présentée ne prétend ni abolir le risque, ni prédire les marchés. Elle propose un changement de perspective : déplacer le centre de gravité de la décision d'investissement du seul rendement vers le **temps du rendement**.

Issue d'un cas réel, éprouvée par les faits, cette approche offre un cadre de lecture unificateur des comportements de marché en phase de stress, de rebond et de stabilisation. Elle permet de dépasser l'opposition stérile entre trading et investissement en les replaçant dans une continuité temporelle.

En définitive, cette doctrine rappelle une vérité souvent négligée :

> en finance, le capital ne vaut pas seulement par ce qu'il gagne, mais par la vitesse à laquelle il redevient libre de gagner à nouveau.

C'est dans cette liberté temporelle, et non dans la recherche exclusive du rendement maximal, que réside la rationalité profonde de l'allocation dynamique du capital.